



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**L'enquête publique relative au PLUi aura lieu
du 15 novembre à 9h au 17 décembre 2021 à 20h.
(Arrêté n°2021-03 du 19/10/2021)**

**La commission d'enquête publique se tiendra
à Mayres, le mardi 16 novembre 2021 de 9h00 à 12h00.**

En plus de cette permanence, le public pourra présenter ses observations et propositions :

- Sur le registre numérique via le site <https://www.registredemat.fr/plui-cdcasv>,
- Par courrier électronique à plui-cdcasv@registredemat.fr,
- Sur les registres d'enquête papier mis à disposition dans les mairies des 16 communes et au siège de la CCASV, aux jours et heures d'ouverture au public,
- Par voie postale en adressant le courrier à : Mme la Présidente de la commission d'enquête PLUi Ardèche des Sources et Volcans Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans Château de Blou 12 rue Pouget 07330 Thueyts,
- Une permanence téléphonique (04.75.89.01.48) de la commission d'enquête aura lieu le samedi 27 novembre 2021 de 9h à 12h,
- Une visio-conférence aura également lieu le samedi 27 novembre de 9h à 12 h avec une inscription préalable obligatoire sur <https://registredemat.fr/plui-cdcasv>.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable :

- En version numérique sur le site internet : <https://registredemat.fr/plui-cdcasv>,
- En version numérique sur un poste informatique tenu à disposition du public au siège de l'enquête,
- En version papier, au siège de l'enquête publique et dans les mairies des 16 communes aux jours et heures d'ouverture.